Document généré le 12 oct. 2024 05:25

Études internationales

Aspects systémiques de la coopération internationale entre pays inégalement développés

Verner K. Ruf

Volume 5, numéro 2, 1974

La coopération internationale entre pays francophones

URI : https://id.erudit.org/iderudit/700446ar
DOI : https://doi.org/10.7202/700446ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Ruf, V. K. (1974). Aspects systémiques de la coopération internationale entre pays inégalement développés. *Études internationales*, *5*(2), 302–325. https://doi.org/10.7202/700446ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

ASPECTS SYSTÉMIQUES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ENTRE PAYS INÉGALEMENT DÉVELOPPÉS

Werner K. RUF *

INTRODUCTION

La coopération entre États inégalement développés ne peut plus être analysée avec les termes utilisés pour les relations internationales traditionnelles. Puisque le développement est un phénomène qui relève de la structure socio-économique d'une société il ne peut être étudié qu'en fonction de la société elle-même qui est l'objet de l'analyse. Par conséquent la coopération pour le développement dépasse nécessairement le cadre restreint et classique de la diplomatie. En même temps elle pose de sérieux problèmes aux juristes spécialistes du droit international [1] : ceci n'est que la preuve ultime que nous nous trouvons devant un phénomène nouveau dans les relations internationales, nouveau et particulièrement épineux parce qu'il n'est plus que partiellement saisissable avec l'*instrumentarium* traditionnel des juristes et diplomates.

En effet, le postulat de développement ne vise pas l'État dans sa notion classique mais plutôt la société qui est « derrière » cet État et qui, elle, ne se prête que très difficilement à l'*instrumentarium* du juriste. Le postulat du développement étant son fond essentiellement moral, il sous-entend aussi l'établissement d'une justice sociale à l'intérieur d'une société donnée. Ce n'est donc plus l'État dans sa construction juridique et dans l'apparence de son exécutif légal d'une société érigée en nation qui est visé mais la société qui est vivante derrière cette construction juridique. De là découle une grande partie des difficultés auxquelles se heurte l'élaboration d'une doctrine de coopération destinée à être appliquée sur le plan des relations entre nations, car, dans le fond, il s'agit beaucoup plus de réaliser un système de justice au niveau de la société mondiale que d'appliquer une règle de jeu légaliste entre gouvernements.

---

* *Professeur associé à la Faculté de Droit et de Science politique à Aix-en-Provence.*

1. Maurice FLORY, *Inégalité économique et évolution du droit international;* contribution au Colloque de la Société française pour le Droit international, Aix-en-Provence, 24–26 mai 1973 (dactylographié).

Si nous parlons d'aspects systémiques de la coopération, ceci ne veut nullement dire que nous nous référions par là à l'école « classique » de l'analyse systémique [2] mais que nous comprenons le monde actuel comme étant un système global et structuré dans lequel toutes les sociétés se trouvent intégrées d'une façon ou d'une autre. Ceci nécessite une explication qui, en même temps, nous fournira le cadre de référence pour expliquer ce que nous entendons par coopération et comment nous pensons pouvoir arriver à la mesurer.

I - L'ÉVOLUTION DE LA THÉORIE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Les modèles utilisés communément et depuis très longtemps dans l'analyse des relations internationales identifiaient, en général, l'État national comme étant l'acteur politique sur la scène internationale. Ceci avait sans doute des avantages opératoires : l'État national était une donnée bien précise, ultime et indivisible au-delà de laquelle l'internationaliste n'avait pas à se poser de questions. Pour pouvoir ainsi analyser l'évolution du système international il suffirait de définir l'intérêt national de l'État-nation ou des États-nations qui étaient l'objet de la recherche, cet intérêt national étant la résultante de la situation géographique des États, de leur écologie, de leur climat, de leur richesse en ressources, etc., et donc finalement de leur « pouvoir » respectif. Ceci est, grosso modo, l'approche de l'école dite réaliste [3].

D'une certaine façon nous trouvons donc le concept de la démocratie occidentale transposé à l'échelon international : en principe, tous les États indépendants sont égaux. Ils diffèrent par leur richesse relative, corrolaire de leur pouvoir, mais ils sont les maître absolus de leur destin national. L'intérêt national étant en quelque sorte prédéterminé, le chercheur en matière de relations internationales n'avait plus qu'à analyser comment les différents États nationaux réussissaient à réaliser leurs intérêts dans ce que l'on appelle communément le concert des nations. Il va de soi qu'une telle approche était largement influencée par – et influençait à son tour – le concept du droit international qui, justement, part de l'idée de l'individualité des nations et pour qui la présence d'une souveraineté nationale reconnue comme telle constitue le critère de l'égalité entre les nations [4]. Il est significatif de noter que la quasi-totalité des organisations internationales existantes – dans leurs statuts et dans leur structure interne – se réfèrent à ce modèle. En attribuant à chaque membre un siège et une voix, on souligne l'égalité formelle de tous les membres appartenant à cette organisation.

Le déterminisme étroit qui découle de cette conception de l'intérêt national a largement contribué à cette tendance d'individualisation et même de personnalisation de la notion d'État. Cette personnalisation permet une conception très simplifiée, pour ne pas dire simpliste, du fonctionnement du système international.

---

2. Si nous parlons d'analyse systémique « classique », nous nous référons essentiellement aux travaux de Talcott Parsons, David Easton et Gabriel A. Almond, et à ce qui peut être appelé leur(s) école(s).
3. Cette position est défendue surtout par Hans J. MORGENTHAU, *Politics Among Nations*, New York, 1947, et ce qu'on est convenu d'appeler son école.
4. Voir pour une critique de cette tradition, Maurice FLORY, *Inégalité économique et évolution du droit international;* contribution présentée au Colloque de la Société française pour le Droit international, Aix-en-Provence, 24–26 mai 1973 (dactylographié).

En fait, l'approche de l'école réaliste a été – directement ou indirectement – largement critiquée par les représentants de l'analyse systémique[5]. Cependant l'analyse systémique n'a jamais présenté de résultats notables au niveau de l'analyse du système international. Ceci semble être dû largement au fait que malgré la démarche et la terminologie « sociologisantes » de cette approche, le « système politique » est, en général, largement identifiable au terme classique de « gouvernement » en tant qu'instance régulatrice suprême d'une société[6]. C'est au niveau du système politique que les conflits et contradictions existant à l'intérieur d'une société qui, en dernier lieu, est délimitée par ses frontières nationales, sont résolus. C'est peut-être justement parce que, à l'échelon mondial, il n'y a pas une organisation comparable à un gouvernement et ayant les pouvoirs régulateurs qui caractérisent les instances gouvernementales à l'échelon national, que de telles analyses n'ont jamais été réalisées, même si l'applicabilité de l'analyse systémique au niveau du système international a été affirmée[7].

Toutes les autres approches de l'analyse des relations internationales qu'on dit « classiques » n'ont développé que des modèles partiels et applicables à un contexte empirique concret comme, par exemple, l'approche fonctionnaliste[8]. Ou alors elles se sont contentées de développer des modèles pour des constellations concrètes ou perçues comme telles, qui étaient en général les résultats de l'après-guerre, comme le démontrent les différents modèles de bipolarité ou de multipolarité[9].

La seule approche qui, parmi les théories dites classiques, paraisse donner à première vue un cadre de référence praticable pour l'analyse des interdépendances existant entre nations, est la théorie des transactions de Karl Deutsch et de son école[10].

Un des inconvénients de cette approche est que l'analyse des transactions reste essentiellement quantitative. Elle n'aborde donc pas les conséquences qualitatives que

---

5. Notamment pour ne citer que quelques-uns des travaux les plus importants Gabriel A. ALMOND, « Comparative Political Systems », *Journal of Politics* 18, 1956, pp. 391–409 ; IDEM, « A Development Approach to Political Systems », *World Politics*, 17 février, 1965, pp. 183–214 ; ALMOND et James C. COLEMAN, *The Politics of the Developing Areas*, Princeton, 1960 ; ALMOND et Bingham POWELL Jr., *Comparative Politics : A Developmental Approach*, Little, Brown and Co., Boston, Toronto, 1966 ; David EASTON, *The Political Systems : An Inquiry into the State of Political Science*, New York, 1953 ; *A Framework for Political Analysis*, New York, 1965 ; *A System Analysis of Political Life*, New York, 1965 ; Talcott PARSONS et Edward A. SHILLS, *Toward a General Theory of Action*, I, New York, 1962.
6. Pour une critique plus détaillée de cet aspect de l'analyse systémique, voir Werner K. RUF, *Bilder in der Internationalen Politik*, Saarbrücken 1973, notamment, p. 7 à 19.
7. Chadwick F. ALGER, « Comparaison of Intranational and International Politics », *American Political Science Review*, vol. 57, n° 2, juin 1963.
8. Ernst B. HAAS, « Regionalism, Functionalism and Universal International Organization », *World Politics*, VIII ; 1956 ; *The Uniting of Europe*, Stanford, 1958 ; *Beyond the Nation-State, Functionalism and International Organization*, Stanford, 1964 ; International Integration. The European and the Universal Process, *International Political Communities*, New York, 1966, pp. 93–130.
9. Morton A. KAPLAN, *System and Process in International Politics*, New York, 1957 ; Karl W. DEUTSCH et David SINGER, « Multipolar Power Systems and International Stability », *World Politics*, vol. 16, 1964 ; Amitai EIZIONI, *Political Unification*, New York, 1965.
10. De l'œuvre volumineuse de Karl Deutsch sont à noter ici : Karl W. DEUTSCH, *et al.*, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, 1957 ; Karl W. DEUTSCH et Richard L. SAVAGE, « A Statistical Model of the Gross Analysis of Transaction Flows », *Econometrica*, vol. 28, juillet 1960, pp. 551–572 ; Philip A. JACOB et James V. TOSCANO, (eds.) *The Integration of Political Communities*, Philadelphia et New York, 1964.

peuvent avoir ces échanges entre nations, ni surtout les effets des échanges entre nations inégalement développées. L'hypothèse un peu trop simpliste est que plus il y a transactions (le terme « transaction » n'englobant pas seulement échanges au niveau économique, mais aussi mobilité de personnes, échanges d'informations, etc.), plus il y a intégration entre les nations participant à ces interactions. Ce qui échappe, c'est la façon dont, par l'intermédiaire de ces transactions, des systèmes de domination et de dépendance peuvent être érigés. Il ressort des discussions que l'équipe du C.R.E.S.M. a pu avoir avec M. Deutsch, lors de sa venue au C.R.E.S.M.[11], qu'en effet, à travers des manipulations adaptées des données recueillies dans le cadre du *Yale Political Data Program,* on peut reconstituer les liaisons impériales engendrées par la colonisation. Cependant, les modifications que les sociétés concernées ainsi que leurs économies nationales ont subies par ces transactions, restent à déterminer. Une telle analyse devrait porter surtout sur l'évolution interne des sociétés étudiées et sur le développement quantitatif et qualitatif de leurs relations sur le plan aussi bien économique que social, culturel et politique.

Si l'on veut formuler une critique générale concernant toutes les approches énoncées jusqu'à présent, on pourrait constater, premièrement, que leur notion du terme « politique » n'est pas suffisamment explicite : paraît être « politique » tout ce qui est lié d'une façon ou d'une autre à une action gouvernementale ou, du moins, ce qui est en rapport avec une action de la part de ce que l'on pourrait appeler « l'exécutif politique ». Par conséquent, on ne tient pas suffisamment compte de la dialectique qui existe entre les phénomènes économiques (y compris l'évolution de la technologie) et les actions politiques.

Deuxièmement, le concept de l'État-nation en tant que dernière unité de l'analyse n'est également pas « problématisé ». Ce manque est peut-être partiellement explicable par le fait que le développement de ces modèles et théories était largement axé sur des constellations politiques de la moitié nord de notre planète. Aucune de ces approches ne tient compte du mode de production qui détermine la vie sociale et économique, et par là ne peut pas se préoccuper de l'influence de celui-ci sur la vie politique des pays industrialisés ; encore moins ont-ils pris en considération les effets de l'exportation de ce mode de production dans les pays dits aujourd'hui « en voie de développement ».

Alors que d'un côté, l'égalité attribuée à la souveraineté politique des États est affirmée par les partenaires du système international, on peut constater que, de l'autre côté, les différentes formes de dépendance, non seulement n'ont pas disparu depuis l'accession des pays anciennement colonisés à leur indépendance politique, mais que ces dépendances vont parfois en s'accroissant et remettent en cause par là l'indépendance formellement acquise. L'inégalité fondamentale caractérisant les relations

---

11. L'équipe du C.R.E.S.M. tient à remercier tout particulièrement Karl Deutsch pour le séminaire que nous avons pu tenir avec lui au C.R.E.S.M., le 26 avril 1973. Ce séminaire avait pour but de discuter les possibilités d'opérationaliser les indicateurs quantitatifs développés par Karl Deutsch dans ses recherches sur les questions d'intégration, dans un sens qui permette de mesurer non seulement l'élément quantitatif qu'ils expriment mais aussi l'élément qualitatif qui indiquerait le changement subi par les systèmes qui participent à certaines formes de transactions.

internationales contemporaines a été qualifiée de « structure internationale féodale [12] et a démontré que l'aide pratiquée par les pays riches durant la dernière décennie conduit plutôt à une recolonisation qu'à une émancipation croissante des pays dits en voie de développement. Cette constatation n'est nullement le résultat de la seule critique antiimpérialiste; elle ressort très clairement des rapports officiels de la Banque Mondiale et des Nations unies, et de l'inventaire que le gouvernement français vient de dresser concernant les effets de sa coopération avec le Tiers-Monde [13].

Si nous utilisons ici le terme de « structure féodale du système international », ce n'est que pour renvoyer aux travaux de Johan Galtung [14] qui a introduit cette terminologie. Certes, le terme « féodal » exprime la suprématie des uns sur les autres. Il faut cependant se demander si ce terme ne suscite pas une association qui ne correspondrait pas à la structure du système international actuel. Les pays dominants [15] étant des pays caractérisés par le mode de production capitaliste, ils ne peuvent organiser leurs rapports avec leurs partenaires internationaux qu'en fonction de leur structure interne et, par là même, exporter ce mode de production dans les pays dépendants, dont l'économie et la structure sociale sont organisées en fonction des besoins des pays dominants. Nous reviendrons sur cette question plus loin.

---

12. Johan GALTUNG, « A Structural Theory of Imperialism », *Journal of Peace Research*, vol. 8, n° 2, 1971. Par le terme « structure féodale », Galtung veut exprimer deux éléments de la structure internationale actuelle: 1) la hiérarchisation qui divise le monde en pays dominants et dépendants; 2) le fait que les pays dominants monopolisent les interactions avec les pays dépendants, tout en ayant, eux, des interactions avec les autres centres. Les pays dépendants, de leur côté, n'ont pas (ou très peu) d'interactions au niveau horizontal avec les autres pays dépendants. C'est ce monopole des interactions dont disposent les pays centraux envers les pays de la périphérie qui cimente et accentue cette structure dite féodale. Voir aussi GALTUNG, *The European Community: A Superpower in the Making*, Oslo, 1972.
13. Le rapport Pearson a été établi à la demande de la Banque Mondiale. Il a été publié sous le titre *Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde*, Paris, Denoël, 1969. Les rapports Jackson et Tinbergen sont des documents officiels des Nations unies et aboutissent à peu près aux mêmes résultats. Est à citer aussi le rapport Gorse qui dresse le bilan de l'aide française et dont les résultats majeurs sont brillamment analysés par Jean TOUSCOZ, « Le rapport Gorse sur la coopération de la France avec les pays en voie de développement », dans *Esprit*, novembre 1972, pp. 682–705. Voir aussi Tibor MENDE, *De l'aide à la colonisation*, Ed. du Seuil, 1972.
14. Voir note 2, *supra*.
15. Par pays dominants, on entend normalement les pays « occidentaux ». Les pays dits « socialistes », en général, échappent jusqu'à présent à une telle analyse. Cela s'explique par le fait que ces pays n'ont jamais eu de colonies et que jusqu'à présent, leur participation dans les échanges internationaux a été remarquablement faible. Cependant, si on part de l'organisation du mode de production, on constate que les capitalismes d'État des pays de l'Est marquent de plus en plus des ressemblances avec les pays capitalistes, classiques. (Voir pour ceci, surtout: Samir AMIN, *Le développement inégal*, Éd. de Minuit, Paris, 1973, notamment pp. 325–332.) Certes, ce mode de production est caractérisé par le fait qu'il n'y a pas de capitalisme privé; néanmoins l'accumulation de capital est contrôlée par une bureaucratie qui, elle, s'approprie dans un certain sens les structures administratives et qui décide de la répartition et du réinvestissement du capital. Que ce critère suffise à définir l'élite bureaucratique en tant que classe (AMIN) semble douteux. Ce qui est cependant indéniable, c'est que cette organisation du mode de production conduit nécessairement à une idéologie économiste qui concorde de plus en plus avec celle du capitalisme privé qui, de son côté, s'oriente davantage vers un capitalisme monopolistique de l'État. Il serait donc étonnant de ne pas voir dans les années à venir le *leader* des pays dits socialistes développer une politique commerciale extérieure s'intégrant de plus en plus aux soi-disantes lois du marché. Vu la puissance économique de l'URSS il serait plus étonnant de ne pas la voir davantage jouer le jeu d'un « centre ».

II - LA STRUCTURE DU SYSTÈME INTERNATIONAL CONTEMPORAIN

Au lieu de comprendre les mobiles d'une politique étrangère d'un certain pays, comme étant objectivement prescrits et prédéfinis par le soi-disant intérêt national, il nous semble plus réaliste d'essayer de la définir en fonction des perceptions d'intérêts des différents groupes, couches ou classes sociales ayant une articulation politique à l'intérieur d'une nation. Une telle approche mène inévitablement à la nécessité d'une analyse préalable de la structure socio-économique de l'État ou de la société qui est l'objet de la recherche [16]. Vu l'emprise qu'a aussi bien l'économie que l'échelle des valeurs des pays industrialisés occidentaux sur la quasi-totalité des pays du Tiers-Monde, les pays dominants ont exporté volontairement ou subconsciemment non seulement leur mode de production mais aussi leur culture ou mode de vie dans le sens le plus large du terme. De cela résulte la formation d'une structure socio-économique dans les pays en voie de développement, qui correspond largement à la structure socio-économique des pays dominants et notamment aux besoins de leur économie.

La structure économique aussi bien interne des états actuels de ce globe que les relations entre eux sont caractérisées par un système de partage du travail à l'échelon international [17]. Seuls ne participent pas à ce partage de travail les parties de la population dite marginalisée, c'est-à-dire des quantités de personnes qui ne participent ni à la production ni à la prise de décision dans quelque matière que ce soit. Cependant ils constituent une réserve de forces de travail, et par là une pression et menace sociale qui est nécessaire à la reproduction du système. De même cette population dite « marginale ou marginalisée » est partiellement intégrée dans le secteur dit « développé » de sa société, par son mode de consommation qui s'oriente précisément vers ce secteur développé [18]. Il serait donc faux de concevoir cette couche de la population comme étant séparée du secteur dit développé de sa société, ou même comme lui étant opposée [19].

Ce serait simplifier les choses et fausser l'analyse du fonctionnement du système économique et politique du monde actuel, que supposer qu'un partage de travail n'existe qu'au niveau des États « développés », d'un côté, et « sous-développés », de

---

16. Kurt P. TUDYKA, *Internationale Beziehungen*, Stuttgart, 1971, p. 136.

17. Voir notamment Guy de LACHARRIÈRE, *La nouvelle division internationale du travail*, Genève, 1969.

18. L'intégration sur le plan de la consommation est fort bien mise en évidence par Ivan D. Illich, « La perception de besoins réels se transforme en une demande de produits de la production de masse. Je veux dire la transformation de soif en un besoin de Coca-Cola » (traduit de l'allemand par l'auteur); cf. Ivan D. ILLICH : « Geplante Armut als Frucht technischer Hilfe », Michael BONNET, éd., *Das Nord-Süd-Problem*, Munich, 1971, p. 201.

19. « Les populations des pays sous-développés qui, à telle ou telle période ne sont pas ou n'ont pas été incorporées au marché capitaliste de manière manifestement directe, en tant qu'acheteurs de produits ou vendeurs de travail n'en sont pas pour autant non intégrés, isolés ou marginaux par rapport au système capitaliste »; cf. André Gunder FRANK, *Le développement du sous-développement*, Paris, 1969, p. 227. Étant donné l'hétérogénéité des structures sociales dans les sociétés périphériques la seule explication de ces structures par la structure mondiale capitaliste est trop simplificatrice. Voir pour ceci la critique succincte des thèses d'André Gunder FRANK dans Armando CORDOVA : *Strukturelle Heterogenität und wirtschaftliches Wachstum*, Frankfurt, 1973. La critique de Cordova est soutenue par les résultats d'une étude empirique comparative que nous avons pu effectuer dans les trois pays maghrébins. Voir Werner K. RUF, *L'influence des mass-media sur le changement social au Maghreb :* Actes du Colloque « Villes - Campagnes » de l'U.E.R. Méditerranée, mai 1973, en cours de publication (Paris, C.N.R.S.).

l'autre. Ceci conduirait nécessairement à l'explication inadmissible et raccourcie selon laquelle l'inégalité actuelle et la détermination continuelle de la situation des pays en voie de développement ne seraient dues qu'à la structure du commerce international actuel et de ces conditions (*terms of trade*). De même une telle hypothèse tomberait dans le piège dénoncé plus haut concernant les approches « classiques » des phénomènes internationaux qui limitaient leur recherche aux frontières des États nationaux. Il faudra plutôt tenir compte de l'organisation du partage du travail aussi bien dans les centres industriels que dans les pays périphériques. Les sociétés des deux groupes de pays étant elles-mêmes fragmentées et nullement homogènes. Il convient donc de ne pas parler seulement de « rapports de domination entre sociétés » mais plutôt de « rapports de domination entre forces sociales [20] ». Il s'agira donc de tenir compte de cette hétérogénéité interne qui a été surtout mise en relief par Samir Amin quand il parlait des « formations sociales de la périphérie [21] » et par Alberto Martinelli [22].

Si on examine l'évolution historique de la colonisation et de ses effets, notamment celui du sous-développement, la théorie du sous-développement devient dans le fond une théorie de la dépendance [23]. En fait, la colonisation et les relations postcoloniales ont influencé les structures sociales et économiques des pays en voie de développement en fonction des intérêts et des besoins des pays industriels respectifs ayant le quasi-monopole des relations avec ces pays. En conséquence, nous observons aujourd'hui la création de besoins dans les pays périphériques qui, après avoir été introduits par les pays dominants, sont devenus les besoins des populations de ces pays-mêmes. Donc, la dépendance n'existe pas seulement sur le plan des marchés et des produits, mais aussi sur le plan des aspirations et des échelles de valeur [24].

C'est pour cette raison qu'on ne peut pas, à notre avis, faire de l'exploitation la caractéristique *unique* des relations entre sociétés dites développées et sous-développées: le terme d'exploitation est essentiellement une catégorie économique signifiant une transmission de biens. Il faut admettre que les pays dits sous-développés aussi sont dépendants au niveau de la technologie, de l'armement et dans les domaines politique et culturel. Non seulement il serait absurde de parler d'exploitation culturelle ou politique mais ce serait aussi vider de sens le terme précis d'exploitation [25]. Ce terme, en général, sous-entend un échange inégal dans lequel une des parties vend un produit ou un moyen de production à bas prix, au profit de l'autre partenaire. Cependant, les échanges entre pays industrialisés et pays dépendants sont organisés de

20. Mohamed-Salah SFIA, « Le système mondial de l'impérialisme d'une forme de domination à l'autre », *Sociologie de l'impérialisme* (Anouar ABDEL MALEK (éd.), Paris, Anthropos, 1971.
21. Samir AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, 1970.
22. Alberto MARTINELLI, « Dualisme et théorie du développement », *Sociologie de l'impérialisme*, Anouar ABDEL MALEK, (éd.), Paris, Anthropos, 1971.
23. Celso FURTADO, « Externe Abhängigkeit und ökonomische Theorie », Dieter SENGHAAS, (éd.); *Imperialimus und strukturelle Gewalt*, Frankfurt, 1972, p. 317. Voir à ce sujet surtout les études fondamentales de André Gunder FRANK, *Le développement du sous-développement*, Paris, 2e éd., 1972; IDEM, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Maspéro, Paris, 1968.
24. Voir pour ceci, notamment Frantz FANON, *Les damnés de la terre*, Paris 1961; IDEM, *Pour la révolution africaine*, Paris, 1964; Albert MEMMI, *Portrait du colonisé*, précédé du *Portrait du colonisateur*, Paris, 1966, ainsi que l'étude de l'auteur sur l'aliénation culturelle dans ce volume.
25. Gerd JUNNE et Salua NOUR, *Zur Analyse Internationaler Abhängigkeiten*, (dactylographié), Sektion Internationale Politik, Saarbrücken, janvier 1973.

façon à ce que cette inégalité ne soit pas forcément une inégalité au moment de l'échange lui-même, mais que par les transformations qui sont apportées aux produits échangés, grâce à des infrastructures technologiques différentes, l'inégalité de la valeur des produits soit surtout ajoutée ultérieurement: la valeur ajoutée doit être comprise comme le résultat d'une multitude de processus productifs qui contribuent, grâce à l'accumulation, à une valeur d'une qualité nouvelle. Johan Galtung, qui ne pense pas en termes de valeur ajoutée, décrit pourtant bien ce processus, tout en ne le saisissant qu'en tant que processus d'échange d'un produit naturel contre un produit qui est le résultat d'un travail industriel. L'inégalité des échanges résulte pour lui des différents effets de *spin-off* de l'échange de deux produits [26].

Galtung prend comme exemple l'échange de pétrole brut contre des tracteurs. Alors que les effets ultérieurs (*spin offs*) de cet échange sont quasiment nuls pour la nation qui fournit le pétrole brut (elle n'a pas besoin d'une technologie et d'une main-d'œuvre très développées pour pouvoir amener le pétrole jusqu'au port), les effets pour la nation qui vend les tracteurs sont beaucoup plus importants. Pour produire des tracteurs on a besoin d'une infrastructure développée et d'une main-d'œuvre qualifiée considérable, et en même temps la production de tracteurs – ou d'autres machines – touche tous les autres secteurs comme par exemple l'économie, la politique, les problèmes militaires, les communications, la technologie et la culture. Pour pouvoir produire davantage de tracteurs encore plus perfectionnés on a besoin de toute une infrastructure de recherche. C'est donc par des effets secondaires et tertiaires, que le développement se poursuit du côté des pays développés alors que souvent le *statu quo* est maintenu dans les pays en voie de développement.

Si l'exploitation est un phénomène qui est assez facilement saisissable à travers des critères matériels, la dépendance se réfère plutôt à tous les phénomènes qui, d'une façon ou d'une autre, réduisent la liberté de disposer de soi-même, d'un individu, d'un groupe, d'une classe sociale ou à la rigueur d'une nation.

Il y a une raison de plus pour faire la distinction entre les phénomènes de dépendances et d'exploitation: les bourgeoisies nationales dans les pays en voie de développement sont certes, dépendantes, mais elles ne sont pas exploitées. Elles participent plutôt à l'exploitation des richesses de leurs pays et des couches non privilégiées de leur nation. Leur fonction dans le contexte aussi bien national qu'international est justement la reproduction de la dépendance [27]. Une analyse des structures de dépendance devra donc tenir compte des structures de classe au niveau international et des solidarités d'intérêts entre classes exploitées ou exploitantes qui résultent de cette structure [28]. Cette solidarité d'intérêts est représentée par le schéma 1 ci-joint proposé par Johan Galtung [29].

---

26. GALTUNG, « Eine Strukturelle Theorie des Imperialismus », dans Dieter SENGHAAS, (éd.), *op. cit.*, pp. 42 ss.
27. Vilman FARIA, « Dépendance et idéologie des dirigeants industriels brésiliens », *Sociologie du travail*, vol. 13, (3), p. 264–281.
28. Christian PALLOIX, *L'économie mondiale capitaliste*, II: *Le stade monopoliste et l'impérialisme*, Paris, Maspéro, 1971, p. 182.
29. GALTUNG, *op. cit.*, p. 36.

Schéma I

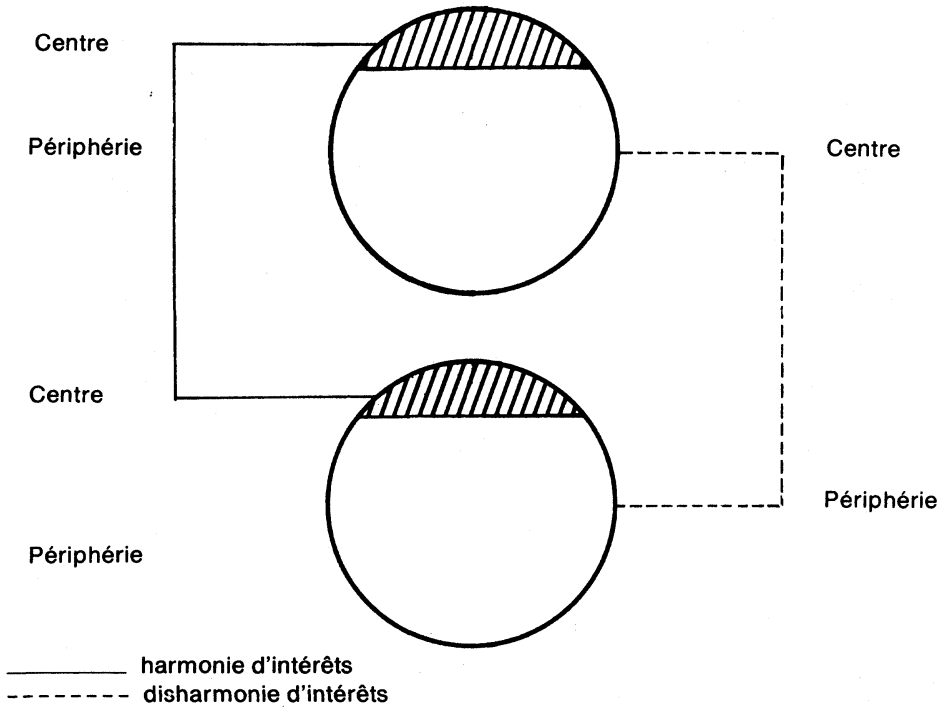

Sans toutefois employer le terme de « classe », Galtung fait la distribution entre « centre » et « périphérie » à l'intérieur d'une même nation. Le but de ce schéma est de démontrer que dans la structure internationale – que Galtung appelle « féodale » – qui est caractérisée par la dépendance et dont une des composantes est l'exploitation, il y a une harmonie d'intérêts entre les classes privilégiées ou dirigeantes aussi bien de la nation centrale que de la nation périphérique. Mais il y a une disharmonie d'intérêts entre les couches ou classes exploitées et sous-privilégiées des deux types de nations. C'est notamment cette disharmonie d'intérêts entre couches ou classes sous-privilégiées dans les deux systèmes qui permet le maintien de la structure internationale et intranationale de dépendance et d'exploitation. C'est ainsi que, par exemple, la classe ouvrière des pays développés attache, notamment à cause de sa situation socio-économique, une grande importance à la croissance économique des sociétés industrielles et, de ce fait, ne se solidarise pas avec les sous-privilégiés des pays en voie de développement. Tandis que les intérêts des deux classes dirigeantes, eux, sont largement identiques. Il y a donc une (*conformité*) relative de la perception d'intérêts concernant la totalité de la population dans la nation centrale et la marge de la population occupant la position centrale de la périphérie. L'impérialisme serait donc une combinaison de relations intra– et internationales.

Cependant une telle représentation dichotomisée de la structure interne des sociétés nous paraît trop simplificatrice, et ceci pour deux raisons. D'un côté, elle laisse supposer qu'à l'intérieur d'une même nation il n'y a que deux couches ou classes

sociales qui s'affrontent, conception qui, certes, correspond plus ou moins à la structure socio-économique des nations industrielles.

Mais une telle conception dichotomique ne rend que très partiellement compte de la structure sociale dans les pays en voie de développement : la classe ouvrière, dans le sens classique du mot, y est souvent quantitativement peu importante. Ceci s'explique justement par la coexistence de modes de production et de structures sociales hétérogènes [30]. Seuls les secteurs modernes de l'économie des pays dépendants sont entièrement capitalisés. Les rapports de production des différentes sociétés qui se présentent à nous dans un même cadre national sont différemment développés dans le sens de la capitalisation de la production. Sans vouloir faire ici l'apologie du dualisme comme idéologie du développement nous pensons pourtant que la situation objective des classes et des couches sociales dans les pays périphériques ne peut pas être expliquée exclusivement à l'aide de la structure capitaliste mondiale, comme le fait André Gunder Frank [31]. De cela résulte que les théories qui ont été développées pour analyser les sociétés capitalistes ne sont pas – ou ne sont que partiellement – applicables pour une analyse de la totalité des phénomènes sociaux et économiques des sociétés du Tiers-Monde [32]. Ceci est d'autant plus important que cette structure hétérogène doit être prise en compte dans l'analyse et dans l'action politique [33].

Par ailleurs, le schéma de Galtung ne tient pas compte de la segmentation des moyens de production à l'intérieur même de la nation dépendante : dans toutes ces nations, nous constatons une coexistence – ou juxtaposition – d'un secteur de production « moderne » et d'un secteur de production « traditionnel ». Alors que le secteur de production moderne intégré largement dans le système de production de la nation centrale, va en s'agrandissant et en se développant ; le secteur « traditionnel » qui est encore largement caractérisé par un mode de production précapitaliste, est en déclin. Néanmoins il existe, et ses représentants, fréquemment la classe féodale traditionnelle ou les grands bourgeois traditionnels, font partie du point de vue de leur consommation et, partiellement du point de vue idéologique, du mode de consommation et de l'échelle des valeurs du pays dominant, mais aussi de ceux du pays dépendant.

Cette fragmentation intérieure des nations dépendantes et ses relations avec la nation centrale ont été analysées de façon très détaillées par Osvaldo Sunkel [34]. Une composition des multiples schémas de Sunkel dans lesquels il tient à représenter surtout les différentes formes de mobilité horizontale et verticale des personnes

30. Voir notamment Armando CORDOVA, *Strukturelle Heterogenität und wirtschaftliches Wachstum*, Frankfurt, 1973, p. 7–42 et 146–148, ainsi que la discussion du concept de la marginalité dans la sociologie latino-américaine.

31. FRANK, *Le développement du sous-développement, op. cit.*, notamment le chapitre « Dialectique et dualisme », pp. 223–231.

32. CORDOVA, *op. cit.*, p. 29.

33. Voir, par exemple, le rapport de Mehdi Ben Barka pour le congrès de l'UNFP de 1962. Ben Barka y distinguait pour le Maroc quatre classes : une grande bourgeoisie, une classe ouvrière, une petite et moyenne bourgeoisie et une masse de petits paysans et de fellahs sans terre. (cf. Medhi Ben BARKA, *Revolutionäre Alternative*, Tibi BASSAM (éd.), Munich, 1969.

34. Osvaldo SUNKEL, « Intégration capitaliste transnationale et désintégration nationale en Amérique latine », *Politique étrangère*, (6), 1970, pp. 641–699.

donnerait le schéma intégral suivant (numéro II) : les flèches à l'intérieur des secteurs de la nation pénétrée signifient les voies possibles de la mobilité verticale : les marginaux peuvent monter dans le secteur des ouvriers (et les ouvriers peuvent redescendre vers le secteur des marginaux). À l'intérieur de la classe ouvrière il y a mobilité entre le secteur moderne et le secteur traditionnel. De même les ouvriers peuvent monter vers la classe moyenne et ceux qui appartiennent à la classe moyenne peuvent redescendre vers la classe ouvrière. Horizontalement, ils peuvent migrer vers le secteur moderne ou retomber dans le secteur traditionnel. Les mêmes mouvements migratoires sont possibles pour les entrepreneurs : de nouveaux entrepreneurs venant de la classe moyenne peuvent s'établir dans cette classe alors que des entrepreneurs qui ont échoué retombent dans la classe moyenne, et il y a migration possible entre le secteur traditionnel et le secteur moderne de la classe des entrepreneurs et grands bourgeois.

Le centre profite en plus de la production intellectuelle de la périphérie en attirant le personnel scientifique qualifié vers le centre ; le vide créé par le manque de personnes qualifiées à occuper les postes les plus importants en matière d'administration, d'enseignement, de recherche, etc., est comblé par l'envoi d'experts venant de la nation centrale (coopération) et garantissant le fonctionnement du système périphérique dans l'intérêt de la nation centrale ainsi que la propagation du système de valeurs propre à la nation centrale. Il va de soi qu'au-delà de ses fonctions de diriger

Schéma II

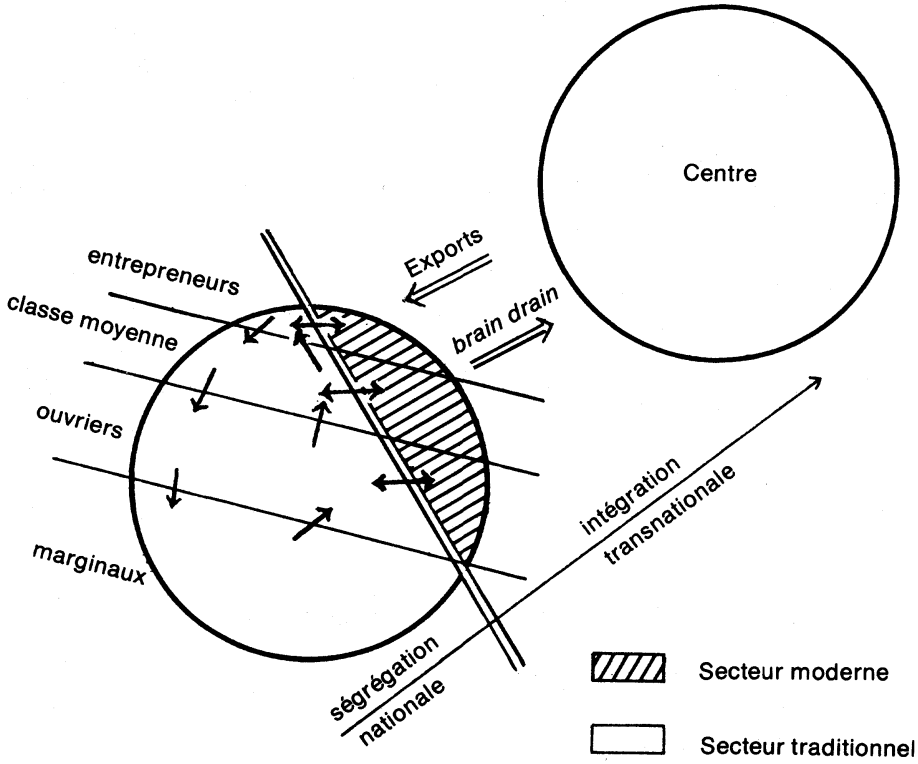

l'évolution du système périphérique cet échange de *brain-drain* contre experts, est aussi un profit matériel pour la nation centrale parce que la production d'une personne hautement qualifiée coûte finalement bien plus cher que l'entretien d'experts envoyés par la nation centrale dans la périphérie: la formation du personnel hautement qualifié originaire de la périphérie est assurée en grande partie par la nation périphérique. À partir du moment où ce personnel entre dans la vie active il participe à la production de la plus-value au profit de la nation centrale. Par contre, les experts envoyés par la nation centrale pour un temps limité sont financés du moins partiellement, par le budget de la nation accueillante. Les nations périphériques sont donc, sur ce plan-là, deux fois perdantes. Il faut ajouter à cela qu'en plus, les nations dominantes se réservent quasi exclusivement le domaine de la recherche et l'utilisation de ses résultats (y compris les moyens de publication)[35].

Ce modèle de fractionnement sociétal et de mobilité intérieure à la nation périphérique mérite surtout d'être développé sur le plan des idéologies qui correspondent aux différentes classes de la population dans la périphérie. La situation des marginaux a déjà été brièvement esquissée. Ils n'ont pas – ou très peu – d'impact sur l'évolution du système dont ils font partie. Nous avons évoqué le système de mobilité sociale développé par Sunkel, parce qu'il nous semble représenter d'une façon très concrète les mécanismes de reproduction aussi bien des structures de dépendance à l'intérieur de la nation périphérique que des structures de dépendance à l'échelle mondiale. Cette dimension de son approche n'a pas été évoquée par Sunkel, cependant elle nous semble résulter logiquement d'une interprétation plus sociologique, c'est-à-dire moins exclusivement économique de son approche.

La constatation que l'idéologie dominante est – et a toujours été – l'idéologie de la classe dominante est devenue une banalité. Pour saisir davantage ce que signifie une telle insertion, il nous faudrait essayer de redéfinir la notion de culture dans le sens le plus général du mot. En tant que tel, le terme de culture devrait être compris comme la totalité des mécanismes de transmission entre la base socio-économique des moyens de production, d'un côté, et entre leur reproduction permanente institutionnalisée au niveau de la superstructure[36], de l'autre. Une telle définition du terme « culture » permettrait d'analyser pourquoi et de quelle façon les opprimés d'un système intériorisent et propagent la culture de la même façon que leurs oppresseurs et participent donc eux-mêmes à la reproduction du système en tant que tel.

Nous touchons là un problème qui, dans beaucoup d'analyses marxistes, nous semble constituer un point crucial ; une analyse objective de la répartition des moyens de production conduit logiquement à la constatation de l'existence de telle ou telle structure de classe. Mais on soulève trop rarement la question de savoir si la conscience de cette classe correspond à sa situation économique. Cette problématique a été très bien décrite par Immanuel Wallerstein[37]. Il nous semble important de creuser davantage les relations qui peuvent exister entre la prédominance quasi

35. La dépendance qui existe dans le mode scientifique, notamment dans le domaine des publications (revues scientifiques, etc.) est vigoureusement dénoncé par Maurice BAZIN, « La science pure » outil de l'impérialisme culturel: le cas du Chili, *Les Temps modernes,* (320), mars 1973, pp. 1593–1602.

36. HEIN, SIMONIS, STENZEL, SONNTAG, *Autonomie und Penetration Venezuela* (dactylographié), Berlin, Sektion Internationale Politik, juin 1972.

37. Immanuel WALLERSTEIN, « Imperialisme et capitalisme – La classe la plus opprimée est-elle celle des travailleurs ? », *Sociologie de l'impérialisme,* Anouar ABDEL MALEK (éd.), Paris, Anthropos, 1971.

omniprésente d'un système culturel qui est celui de la nation (ou des nations) dominante, d'un côté, et la présence d'une quantité considérable de personnes dites marginalisées, de l'autre. Ces personnes constituent en effet un terrible potentiel de pression sociale. Le système culturel dominant propagé par la société dominante contient des motifs d'ascension sociale très précis, tout en fournissant de par sa base économique, les critères extérieurs du prestige social. Ainsi le système socio-économique dominant a réussi à créer non seulement des attentes mais aussi des comportements qui correspondent davantage aux attentes et aux comportements de la classe privilégiée ou dominante, qu'à celles de la classe à laquelle appartiennent les sous-privilégiés eux-mêmes. La dimension culturelle aurait donc à jouer un rôle central dans la perpétuation et dans la reproduction du système de dépendance qui caractérise aussi bien les apports intranationaux qu'internationaux.

Ceci semble justifier la raison pour laquelle, dans la première tranche du projet de recherche, nous traitons surtout mais pas exclusivement des problèmes qui se réfèrent davantage à cette dimension « culturelle » du phénomène de dépendance entre le Maghreb et l'Europe. Cependant, cela ne veut pas dire que nous mettions sur pied d'égalité ce que Galtung appelle les impérialismes économique, politique, militaire, de communication et culturel [38]. Il ne peut y avoir cinq impérialismes différents ou même cinq formes différentes d'impérialisme. Comme nous avons essayé de l'expliquer ci-haut, les formes de dépendance sont fréquemment, mais pas nécessairement, accompagnées de formes d'exploitation que nous pouvons observer dans la société internationale actuelle. Cette société internationale est essentiellement caractérisée par un système de partage de travail à l'échelon aussi bien international qu'intranational. Cette société internationale est donc basée sur une structure économique très précise. Mais une analyse qui n'attacherait de l'importance qu'aux mécanismes économiques de domination risquerait de ne pas voir les éléments qui sont essentiels à la stabilisation de ce système et à sa reproduction à long terme. Il faudra concevoir une analyse qui tiendrait compte à la fois du développement de la base économique et des mécanismes de transmission qui se situent sur le plan de la culture dans le sens large du terme décrit plus haut.

Comme nous l'avons déjà dit, les aspects culturels liés à l'indépendance des pays maghrébins et à leur interdépendance persistante avec le « centre » européen – et notamment avec la France l'ont emporté sur une analyse économique, fait qui est dû en partie à la composition du laboratoire qu'est le C.R.E.S.M. et à la formation de ses collaborateurs.

III - COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Coopération et développement sont des notions liées dans le sens que la coopération doit contribuer au développement. Une définition opératoire de ce qu'est le développement doit donc nous amener à déterminer ce que devrait être la coopération : elle se définit par rapport au but qu'elle doit servir. C'est pourquoi il nous semble utile de reprendre la définition qu'en a donné Philippe Hugon : « dans quelle mesure la coopération favorise-t-elle à long terme une croissance économique auto-entretenue et un développement défini comme une « transformation des structu-

38. GALTUNG, *op. cit.*

res rendant possible l'utilisation du surplus à des fins productives consciemment choisies par la société[39] ». Cependant cette définition implique le danger que le développement ne soit mesuré que de façon très globale (par exemple, en fonction du PNB) et sans tenir compte de la distribution du surplus à l'intérieur de la société concernée. C'est pour cela qu'il me paraît important de mettre l'accent sur les remarques faites par Brian Barton[40], à savoir que la « rentabilité » de la coopération doit être évaluée dans l'intérêt du pays le moins développé, en fonction de sa contribution aux changements des structures socio-politiques et économiques, et ceci surtout dans le but de changer la distribution très inégale des richesses à l'intérieur de la société moins développée. Barton fait remarquer que la coopération « doit avoir des effets d'entraînement ou de déblocage qui aident au développement *autonome* du pays à long terme » et rejoint en cela la définition donnée par Hugon.

En effet, si le développement contribuait à un écart grandissant entre le bien-être de certains et la pauvreté (croissante) de la majorité d'une société, ce processus de « développement » ne correspondrait pas au postulat moral profond qui est derrière les termes de coopération ou de développement. Si on entend développement comme étant une stratégie qui a pour but de faire disparaître les inégalités socio-économiques et de donner à chaque individu d'une société donnée des chances (de plus en plus) égales, alors cette stratégie est à comprendre comme une politique destinée à faire disparaître ce que Galtung appelle « violence structurelle » qui, elle, est essentiellement caractérisée par l'inégalité des chances d'ascension sociale qu'ont les individus d'une même société, inégalité qui ressort des structures socio-économiques qui déterminent une société donnée[41]. Ayant défini, de cette façon les termes « coopération » et « développement », nous pouvons nous pencher sur le problème de savoir comment le développement d'une société peut être évalué et dans quelle mesure des mécanismes de coopération contribuent effectivement à ce développement.

La définition du terme de développement fournit justement le cadre de référence pour répondre à la question de savoir ce que nous allons évaluer. Si la « rentabilité » de la coopération doit être évaluée, cela ne pourra être fait qu'à l'aide d'indicateurs qui sont aptes à saisir les résultats d'une « politique de coopération » aussi bien sur le plan positif que sur le plan négatif. Serait positif, dans le sens de la définition donnée plus haut, ce qui contribue à développer la société « coopérée », serait négatif ce qui contribue à la sous-développer, c'est-à-dire une politique qui n'arrive ni à augmenter le surplus global ni à le répartir de façon de plus en plus juste parmi les membres de la société, ni à réduire les liens de dépendance et d'exploitation qui existent au niveau inter- et intranational.

Il va de soi que ce qui va suivre n'est qu'une tentative très provisoire qui doit se limiter à proposer certains indicateurs qui sont susceptibles de saisir le phénomène du développement. En plus, le choix des indicateurs est loin d'être complet. Mais il peut servir à développer davantage des instruments de travail pour arriver à évaluer (ou même mesurer) les effets d'une coopération sur l'évolution de deux sociétés aussi bien à moyen qu'à long terme. Il est vrai que la littérature critique et plus ou moins

39. Philippe HUGON, *Note méthodologique sur l'évaluation de la coopération entre pays francophones* (dactylographié), Nice, juin 1973.

40. Brian BARTON, *Note sur l'évaluation de la coopération* (dactylographié), Nice, juin 1973.

41. GALTUNG, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, 1969, pp. 167–191.

marxiste ou marxistante qui analyse les relations entre pays inégalement développés se révèle très pessimiste, pour ne pas dire fataliste, en ce qui concerne les chances de développement des pays dits dépendants. (Abdel Malek, Amin, Frank, Illich, Palloix, Sunkel, etc., pour ne citer que quelques-uns qui, d'ailleurs se défendraient bien d'être mis côte à côte de façon aussi généralisatrice). Et ces analyses semblent d'autant plus exactes qu'on ne peut se référer qu'à la structure du système international actuel. Mais cette critique rejoint – le cadre théorique dans lequel elle évolue mis à part – de très près les résultats de recherches empiriques obtenus par des chercheurs ou des institutions dites bourgeoises. Ceci est le cas aussi bien pour les rapports très officiels Pearson, Jackson, Tinbergen et – non moins important – Gorse, que pour les projections obtenues par les simulations d'ordinateurs réalisées par le *M.I.T.* ou que pour des auteurs se défendant du marxisme comme l'économiste Myrdal, le politicologue Galtung, ou Tibor Mende qui se réfère à ses expériences en tant que fonctionnaire des organisations des Nations unies.

La question reste donc posée: le processus du sous-développement est-il réversible et, si oui, par quels moyens? Néanmoins, dans ce qui va suivre nous nous efforcerons de brosser un tableau qui devrait permettre de saisir de façon plus détaillée les mécanismes ayant un impact sur le processus de développement ou de sous-développement.

IV - LE CADRE RÉFÉRENTIEL POUR ÉVALUER LES EFFETS DE LA COOPÉRATION

Nous partons de l'hypothèse que les relations qui existent entre deux sociétés et la forme spécifique de leur organisation contribuent au développement – ou au sous-développement – de l'une par rapport à l'autre. Pour pouvoir déterminer la nature de ces développements il est indispensable de tenir compte:

1. de l'histoire des sociétés en question;
2. de l'évolution de leur structure économique;
3. de leur « culture », c'est-à-dire des normes, valeurs, organisations et institutions qui forment leur superstructure.

Il va de soi que ces trois éléments sont intimement liés et qu'ils se conditionnent mutuellement. Nous nous refusons cependant d'accepter la démarche d'un marxisme simplificateur qui a tendance à déduire d'une analyse dite objective de la structure économique d'une société donnée, l'idéologie de cette société-même. À notre avis, il faudra plutôt partir de l'hypothèse qu'il y a possibilité de manque de conformité, voir même de contradiction – relative et limitée dans le temps – entre la structure économique d'une société et l'idéologie d'une partie de la population. En ceci, notre affirmation rejoint un des résultats plus que classiques de l'analyse marxiste qui démontre que l'idéologie dominante est celle de la classe dominante. Pourquoi ceci serait-il moins vrai au niveau de l'analyse du système international à l'heure où celui-ci semble se constituer de moins en moins d'États-nations indépendants mais plutôt évoluer vers une structure sociétale globale?

La coopération a été maintes fois définie comme étant au service des intérêts mutuels des sociétés qui établissent des liens de coopération entre elles. Cela veut dire que la coopération s'organise en fonction de la perception des intérêts propres aux deux sociétés, ou, plus concrètement de la perception des intérêts particuliers aux

acteurs politiques (et aux groupes de pression économiques dominants) en place dans les deux sociétés. C'est là que les modèles de dépendance prennent leur importance: Est-ce que les intérêts formulés par l'« exécutif » d'une société sont en accord avec les intérêts objectifs de toute la société? Si une coopération doit servir le développement d'une société dans sa totalité (voir la définition donnée plus haut), elle doit se baser sur une détermination objective des intérêts de cette société. Le premier pas d'une recherche pour évaluer les effets de la coopération doit donc consister à analyser le système socio-économique des sociétés en question. Ceci implique une analyse de la formation historique de cette (ou de ces) sociétés(s), de leur organisation politique, de l'idéologie propre à ces sociétés (ou des idéologies propres aux différentes couches ou classes sociales), des liaisons de cette société (ou de ces couches ou classes) avec d'autres sociétés (ou couches ou classes) qui se trouvent au-delà des frontières territoriales et nationales de la société en considération. Voilà donc déjà un schéma qui paraît bien compliqué.

Cependant une telle recherche reste faisable. Elle est indispensable pour rendre opérationnelle notre définition de développement, parce qu'elle permet de définir les intérêts objectifs d'une société, intérêts qui ne se trouvent pas nécessairement dans le discours politique des gouvernants. À notre avis, on peut très bien avancer l'hypothèse selon laquelle beaucoup de reproches qui ont été faits à l'égard de la coopération résultent justement du fait que, trop souvent, les actions entreprises dans le cadre de la coopération étaient déterminées par la perception des intérêts de certaines classes dirigeantes. Il va sans dire que l'organisation de la coopération dans l'intérêt d'une société – allant peut-être à l'encontre de celui de sa classe dirigeante – va poser des problèmes paraissant insolubles aussi bien à la théorie qu'à la pratique des relations internationales.

La coopération entre deux sociétés, mise en œuvre par leurs gouvernements respectifs, doit être comprise comme étant le résultat d'une demande et d'une offre : en dépit de toutes les réserves émises plus haut concernant les structures socio-économiques non homogènes qui caractérisent les sociétés érigées en États-nations, nous nous permettons de généraliser afin de présenter notre modèle en disant que c'est le pays qui ressent le besoin de se développer qui va demander la coopération. De façon simplifiée on peut concevoir que c'est le pays qui est dans une position plus privilégiée qui répondra à cette demande et « offrira » la coopération. Ce modèle simplifié pose déjà des problèmes, car on part normalement de l'hypothèse selon laquelle la coopération devrait se faire dans l'intérêt mutuel des participants. Alors comment concevoir que des échanges organisés entre partenaires qui se trouvent *a priori* dans une position d'inégalité, aboutiront précisément à avantager le partenaire en position inférieure au détriment du partenaire en position supérieure? C'est peut-être déjà dans ce simple fait que réside une des contradictions profondes qui fait que, pratiquement, toutes les formes de coopération mises en œuvre jusqu'à présent ont abouti à un état de fait qui est critiqué à juste titre dans toutes les analyses sérieuses de la première décennie de la coopération. Elle a enrichi les riches et appauvri les pauvres. La formule de l'intérêt mutuel cache pudiquement un rapport de force qui, tout compte fait, avantage nécessairement le plus fort. Une coopération pour le développement ne devrait donc prendre en considération que l'intérêt du plus faible et elle devrait s'organiser en fonction de ses besoins. Mais y aurait-il encore coopération dans ces conditions-là?

Si l'on pose la mise en pratique de la coopération uniquement dans le sens d'une relation à sens unique entre « demandeur » et « offrant », on élimine par là l'élément de réciprocité qui est si caractéristique pour toute coopération. Si l'on maintient cependant la réciprocité des intérêts, on doit nécessairement arriver à un concept plus nuancé qui veut que le demandeur offre quelque chose en contrepartie de ce qu'il obtient de celui qui l'« aide »; alors que celui qui « offre » formule une demande à l'égard du partenaire qui initialement a formulé une demande. Ceci nous mène à la juxtaposition suivante des deux acteurs qui organisent une coopération mutuelle.

A	B
Demande/offre	*Offre/demande*

Le principal intérêt de A est de recevoir de la part de B un apport qu'il considère comme étant essentiel à son développement. Ce qui est important pour A, c'est donc la demande. Par contre B, qui est capable de fournir à A ce que celui-ci ne possède pas (il est donc en position de force pour l'offre) peut demander à A en contrepartie de son aide ce qu'il considère important pour son développement. Nous pensons que ce schéma très simplifié permet néanmoins de mettre en relief la position d'inégalité qui existe dès le début de la mise en marche d'un processus de coopération, aussi longtemps que coopération est entendue comme étant au service d'intérêts mutuels. Il faudra donc distinguer désormais entre coopération et aide dans le sens employé jusqu'ici, et une coopération ou une aide qui ne tiendrait compte que des besoins du partenaire en position inférieure pour l'aider à se développer. Il va de soi qu'une telle conception est utopique dans l'état actuel de la société mondiale. Néanmoins, de telles relations sont l'idéal vers lequel on devrait s'orienter si la structure socio-économique actuelle de la société mondiale devait changer. Pour évaluer les effets de la coopération, et en nous tenant au schéma des relations entre A et B, nous devons donc nous demander de quelle façon une certaine pratique de coopération a tendance à servir la forme idéale de coopération (développement du partenaire sous-privilégié) ou dans quelle mesure elle ne contribue pas à fortifier la position déjà dominante du partenaire qui occupe la position de l'« offrant ». Évidemment, les relations qui existent entre deux partenaires ne peuvent pas être évaluées ou mesurées séparément: elles forment un tout et il se peut fort bien qu'une relation spécifique dans un domaine (par exemple, l'enseignement) ne serve qu'à cacher l'exploitation qui est organisée dans un autre domaine; ou encore que cette relation soit conçue comme une stratégie qui, à court terme, paraît payante pour tout le pays « demandeur » mais qui, à long terme, s'avère profitable pour le pays « offrant ».

En plus on peut partir de l'hypothèse que tout processus d'échange – ou de coopération – ait une finalité qui corresponde à l'intérêt des acteurs qui participent à cette forme d'échange. Ce raisonnement implique que tout acteur mettant en pratique une politique ou stratégie de coopération va établir un système de contrôle chargé de lui signaler à tout instant l'efficacité de sa stratégie. Il convient donc d'imaginer une relation de coopération comme deux systèmes cybernétiques branchés l'un sur l'autre: chaque partenaire poursuivant sa stratégie va essayer d'en tirer les meilleurs résultats. Parce que les intérêts des acteurs qui participent à la mise en œuvre de la coopération seront dans la plupart des cas contradictoires, une relation de coopération est nécessairement une relation qui est partiellement conflictuelle.

À ce stade de la discussion, il me paraît important d'ouvrir une parenthèse : les relations de coopération sont nécessairement conflictuelles si l'on conçoit les buts de la coopération en fonction des intérêts objectifs des deux partenaires participants, c'est-à-dire des deux sociétés. Elles ne sont pas nécessairement conflictuelles si on se réfère aux modèles de pénétration décrits plus haut parce que, suivant ces modèles, la classe dirigeante des partenaires dépendants dans la périphérie sont complices de l'exploitation de leur propre société au profit des sociétés dominantes. Par conséquent on ne pourra pas attendre de ces classes dirigeantes une demande de coopération qui corresponde à la définition de développement donnée plus haut. Logiquement leur demande de coopération ne sera pas conflictuelle par rapport à l'offre qui leur est présentée. Il faudra préciser que pour mieux faire ressortir les éléments caractéristiques d'une coopération, et les contradictions qui s'en suivent, nous parlons ici en termes de type idéal dans le sens wébérien.

Si nous imaginons la mise en pratique de la coopération en analogie avec un système cybernétique nous pouvons concevoir les acteurs qui y participent comme étant continuellement sujets à des processus d'apprentissage. Ces processus d'apprentissage proviennent des influences (*inputs*) du système national environnant respectif, du système international, des réponses du partenaire et – essentiellement – du contrôle des réactions du partenaire B qui subit les actions du partenaire A ou vice versa. Pour ne pas trop compliquer le schéma qui devrait être compris comme étant en interactions permanentes nous avons préféré donner séparément un modèle (A) où A agit sur B et (B) où B agit sur A ; (voir schémas ci-joints).

Ce qui est important, répétons-le, c'est de concevoir les deux systèmes A et B en permanentes interactions. On devrait donc imaginer les deux schémas de façon intégrée ou superposée. Pour mieux saisir ce qui se passe, on maintient constant les *inputs* (ou plutôt on n'en tient pas compte) venant aussi bien des systèmes nationaux respectifs que du système international. En plus, on devrait prendre en considération le fait que dans la réalité les *inputs* venant du système international et agissant sur A et ceux qui agissent sur B ne seront que très rarement identiques. Tous ces facteurs influencent les comportements de A et de B ainsi que leurs relations mutuelles. Il est donc clair que la multitude et la complexité des influences qui existent en réalité, rendent très difficile l'opérationalisation d'un système cybernétique pour l'analyse des relations internationales.

Néanmoins, nous pensons que ce modèle a certains avantages heuristiques et didactiques. D'abord il est toujours difficile d'analyser quoi que ce soit sans maintenir constants (ou inexistants) certains facteurs. La formule de *ceteris paribus* en économie rend d'ailleurs bien compte de cette nécessité. De plus, les actions, réponses, réactions et notamment les processus d'apprentissage comme résultats des interactions et des processus de rétroaction (*feedback*) doivent toujours être pensés en fonction des informations, expériences et processus d'apprentissage précédents qui constituent les « mémoires » de A et de B. Si les « mémoires » de A et de B sont compris de cette façon, ils ne sont rien d'autre que le résultat d'un long processus de formation de conscience, donc le système de valeur ou l'idéologie qui déterminent le comportement des acteurs [42]. Il va de soi que la situation de classe de l'acteur est un des éléments les plus déterminants de son idéologie respective.

42. Ceci a été amplement développé dans Werner K. RUF, *Bilder in der Internationalen Politik*, Saarbrücken, 1973.

(A.) A AGIT SUR B

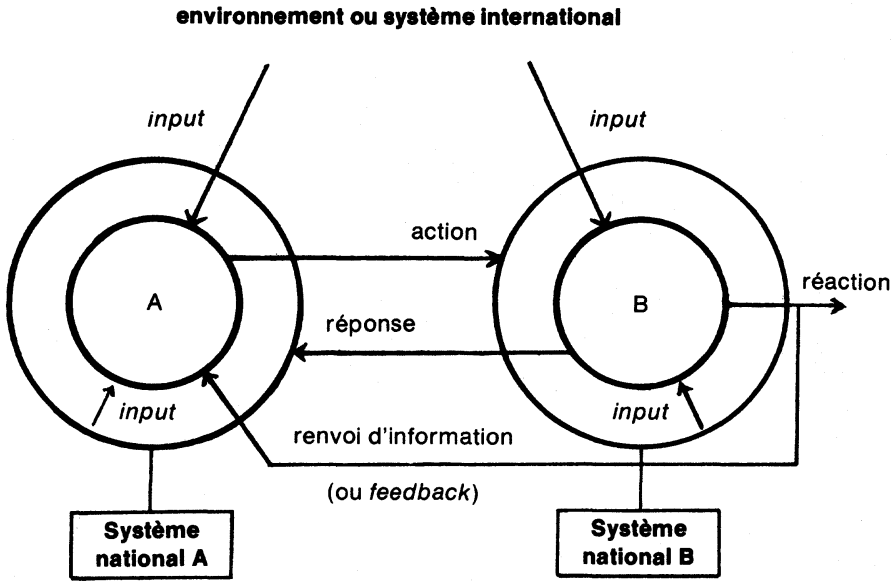

(B.) B AGIT SUR A

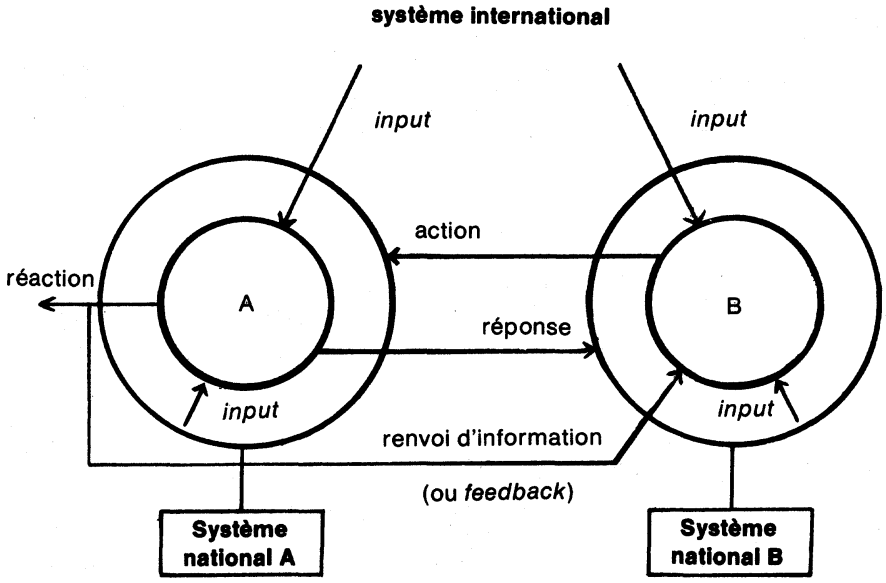

Ce qui importe ici, c'est que toute action quelque soit le partenaire, va toujours – même subconsciemment – être une fonction de son système de valeur (ou de son idéologie) et de ses intérêts. La seule « objectivité » qui détermine une action concrète de coopération est donc l'objectivité des intérêts des acteurs respectifs. C'est justement pour cela que le postulat d'une coopération désintéressée doit paraître particulièrement utopique.

Dans les systèmes de valeur des acteurs, nous retrouvons l'influence des trois facteurs qui ont été énoncés et qui déterminent la structure des systèmes de valeur respectifs. C'est l'histoire du système social d'où est issu l'acteur, les intérêts économiques dominants de ce système social et l'idéologie de sa classe dirigeante.

V - LES INDICATEURS

En nous plaçant cependant hors des systèmes qui participent à une forme donnée de coopération, nous pouvons déterminer les intérêts objectifs des acteurs et des sociétés que nous voulons étudier (et là, acteurs et sociétés ne sont pas nécessairement identiques). Nous pouvons alors constater à qui profite tel ou tel type de coopération. La coopération elle-même est un processus d'échanges ou d'interactions. Sont échangés (ou déplacés), notamment : des biens, des personnes, des informations. Ces « objets » n'ont pas nécessairement une valeur en eux-mêmes. Cependant ils peuvent nous servir d'indicateurs parce que, *a priori,* nous pouvons émettre l'hypothèse que plus il y a interactions entre deux acteurs ou deux sociétés, plus ces deux acteurs ou sociétés sont liés l'un à l'autre.

Si nous disons qu'il y a une liaison plus ou moins forte entre deux sociétés, cela ne veut évidemment rien dire sur la qualité de cette liaison, notamment s'il y a ou non une situation de dépendance dans laquelle peut se trouver un acteur ou une société vis-à-vis de l'autre. Cette impossibilité résulte du fait que mesurer des interactions est une opération purement quantitative qui ne donne aucune indication sur l'impact qualitatif qu'ont ces interactions sur l'évolution intérieure aussi bien qu'extérieure des sociétés considérées [43].

Dans une étape ultérieure de la recherche se posera la question de savoir dans quelle mesure un certain type d'interactions affecte les rapports qualitatifs entre deux ou plusieurs sociétés. Ce que nous proposons ici, c'est d'inventorier dans une première phase de recherche toutes les formes de transactions que nous pouvons déceler dans les rapports de deux sociétés. Dans une deuxième phase, ces interactions devront être quantifiées. Dans une troisième phase sera étudiée la question de l'impact qualitatif de ces transactions. et c'est à ce moment-là que la question cruciale de l'évaluation se posera. Il nous paraît très important, en plus, de ne pas nous arrêter uniquement aux transactions dites de coopération mais de saisir toutes les transactions, parce qu'une restriction plus ou moins arbitraire laisserait non seulement incomplet le tableau des relations, mais risquerait aussi de fausser l'appréciation de l'ensemble des relations qui caractérisent les rapports entre deux sociétés.

---

43. Voir pour ceci et pour les problèmes que pose l'opérationalisation dans le cas d'une analyse empirique, notre étude : « der Maghreb : Strukturelle Abhängigkeit oder regionale Integration », (Colloque de la Section de politique internationale de l'Association allemande de science politique), Tübingen, février 1974, 79p. (dactylographié).

La nécessité de devoir évaluer l'impact de certaines transactions sur l'évolution d'un système économique et social a comme condition préalable des connaissances assez précises sur la constitution et le fonctionnement du système social en question. Pour résumer, il est donc indispensable de faire d'abord une analyse exacte des systèmes socio-économiques qui sont l'objet de la recherche, pour connaître le plus exactement possible leur formation historique, leur structure et leur évolution économique et l'idéologie dominante qui caractérisent cette société. Cette analyse achevée, nous pouvons commencer à déterminer les transactions qui existent entre deux ou plusieurs sociétés et à les quantifier. Comme nous allons l'expliquer plus loin, nous pensons que ces indicateurs qui, au début, sont purement quantitatifs, peuvent quand même nous permettre de faire des extrapolations qualitatives.

Or quelles sont les transactions qui non seulement existent entre deux sociétés mais qui en plus sont facilement accessibles aux chercheurs en sciences sociales ? Étant donné que nous devrons analyser la totalité des relations entre deux sociétés pour ensuite pouvoir mieux situer la fonction des relations normalement dites de coopération, nous proposons ici deux classes d'indicateurs :

A - Indicateurs relations

1) *Échanges de biens.* Seront à saisir ici de la façon la plus détaillée possible les genres d'objets échangés dont notamment :

- Échanges *financiers* (toutes transactions financières comme prêts, remboursements, virements ; mais aussi conditions, taux d'intérêts, densité du flux financier par rapport aux partenaires ; composition du capital en fonction de la propriété, etc.)
- Échanges de *produits* (ici, de même on devra essayer de savoir dans quelle mesure sont échangés des produits ayant une part de valeur ajoutée, soit très élevée, soit très réduite. Par exemple, matières premières contre biens d'équipement).

2) *Les liaisons aériennes.* Ces liaisons ne donnent d'abord qu'un aspect quantitatif ; cependant tout en raffinant les instruments de mesure quantitatifs on devra essayer de poser déjà ici le problème qualitatif, à savoir quelles sont les catégories de personnes transportées. Par exemple : touristes contre main-d'œuvre immigrée, hommes d'affaires contre politiciens, etc.).

3) Un des indicateurs les plus classiques et utilisés fréquemment par Karl Deutsch sont les échanges au niveau des *P.T.T.* La densité des communications en ce domaine semble, en effet, être un très bon indicateur en ce qui concerne l'intensité des rapports entre deux nations. De plus, en principe, les chiffres sont, en général, facilement abordables. Ce qui est plus problématique dans le cas de cet indicateur, c'est d'aboutir à une évaluation de l'impact qualitatif en partant des données purement quantitatives : pour faire des extrapolations dans ce sens, on devrait savoir qui communique avec qui et à quel sujet. Par exemple, la lettre envoyée par un touriste à sa famille n'est pas comparable à la commande d'un industriel envoyée par lettre à son partenaire à l'étranger. Cependant, deux sous-classes d'indicateurs me paraissent particulièrement intéressantes : les téléphones et les téléscripteurs. Étant donné que ces deux moyens de communication sont – au moins dans les pays peu développés – par excellence réservés au monde des affaires, ils peuvent donner certains résultats, surtout si on les met en relation avec l'indicateur saisissant les échanges de biens. En plus, la structure et l'emplacement des appareils de téléphone et des téléscripteurs peuvent éventuellement faire ressortir une image assez nette d'une structure de dépendance ; ainsi, par

exemple, on peut facilement téléphoner en direct de France vers les grandes villes marocaines et vice versa, alors que les télécommunications entre les grandes villes marocaines, d'un côté, et l'arrière pays, de l'autre, sont très difficiles.

Sans vouloir entrer dans les détails notamment en ce qui concerne la possibilité d'extrapoler des évaluations qualitatives à partir de résultats quantitatifs, nous pouvons situer en plus les indicateurs suivants sans toutefois être exhaustifs:

4) *Mobilité de personnes physiques* (pour une évaluation qualitative il serait important de voir qui sont les personnes qui traversent les frontières au point de vue de leur formation professionnelle et leur statut socio-économique);

5) *Échanges au niveau de la technologie* (important pour une évaluation qualitative: Y a-t-il ou non échanges en ce domaine et, si oui, quelle technologie est échangée contre quelle autre et quelle est la valeur des technologies échangées pour le développement des systèmes socio-économiques respectifs. (Par exemple, échange d'ordinateurs contre des instruments de précision);

6) *Échanges militaires* (personnels, armements, formation, visites de politesse, etc.);

7) *Échanges diplomatiques* (mobilité de chefs d'États, ministres, chefs de délégations, participation aux conférences internationales, etc.);

8) *Communication de masse* (journaux, échanges de programmes de radio ou de télévision tout faits, implantation de journalistes et d'agences de presse dans les pays respectifs, éventuellement: analyses de contenu de certains journaux concernant la quantité de place qui est consacrée aux nouvelles en provenance du partenaire, etc.).

B - Indicateurs coopération

La coopération évolue dans le cadre de la demande et de l'offre qui a été explicité plus haut, tout en sous-entendant que le demandeur doit offrir une contrepartie à l'offrant et que l'offrant demande une contrepartie au demandeur. Nous ne parlons ici que de demande et d'offre, le terme de « demande » se réfère au pays qui sollicite la coopération alors que le terme d'« offre » vise le partenaire qui met à sa disposition sa capacité de coopération. Il est plus que vraisemblable que dans ce système de sauvegarde des intérêts mutuels il n'y a que très rarement une coïncidence exacte entre demande et offre. La non-correspondance d'une certaine offre à une certaine demande peut être causée soit par les intentions de l'« offrant » d'influencer le demandeur, soit par l'incapacité de l'offrant de mettre à la disposition du demandeur ce que celui-ci demande, parce que l'offreur lui-même ne dispose pas du type de coopération demandée.

Ces deux raisons ne sont nullement exclusives. Une liste non exhaustive d'indicateurs se référant spécialement à la coopération pourrait comprendre les indicateurs mentionnés plus bas. Pour en évaluer l'apport au développement, il faudra voir la mise en pratique de la coopération, d'un côté, sous l'aspect de la demande et de l'offre, de l'autre, sous l'aspect de l'effet de ce type de coopération sur la société qui « subit » la coopération, et sur la société qui fournit la coopération. Cette procédure parallèle s'impose parce que, comme nous l'avons dit plus haut, les intérêts de l'acteur qui demande un certain type de coopération, ne sont pas forcément identiques aux intérêts de la société qui est représentée sur le plan formel par cet acteur. Les intérêts de la société « coopérée » doivent être déterminés séparément par une analyse objective de ses besoins.

Pourraient être considérées comme indicateurs, les transactions suivantes toujours en fonction de l'aspect demande et offre:

DEMANDE	OFFRE
1. Personnel demandé (enseignants, experts, etc.)	Personnel offert
2. Utilisation du personnel	Formation du personnel
3. Média (par exemple, livres, moyen d'information, média dans l'enseignement, etc.)	Média (par exemple, livres, moyen d'information, média dans l'enseignement, etc.)
On devra analyser ici la fonction à laquelle étaient destinés ces média au moment de leur production dans le pays « offrant » et la fonction à laquelle ils sont destinés dans le pays demandeur. Par une analyse de contenu on pourra déterminer également quel est le contenu idéologique véhiculé par ces média et dans quelle mesure ce contenu correspond à la demande idéologique.	
4. Discours officiels sur la coopération et buts envisagés	Discours officiels sur la coopération et buts envisagés.
Ceci pour voir les différences ou contradictions qui existent à ce niveau-là.	
5. Cadre juridique demandé	Cadre juridique offert
À travers une analyse des négociations et des aménagements au cadre juridique de la coopération on pourra étudier quel acteur arrive à imposer à l'autre ses vues et quelles sont les formes de compromis obtenus.	
6. Coopération économique demandée	Coopération économique offerte
À travers une étude de l'évolution de la coopération économique on pourra également constater quel acteur impose à l'autre un type de coopération qui sert d'abord ses propres intérêts.	

Loin d'être complète, cette liste d'indicateurs peut être révélatrice en ce qui concerne l'organisation des rapports, aussi bien entre deux exécutifs qu'entre les deux sociétés représentées par ces exécutifs. Une étude diachronique portant sur plusieurs années ou même plusieurs décennies de coopération pourra non seulement expliquer le pourquoi de l'état actuel d'une certaine coopération mais aussi permettre certaines projections concernant l'évolution future des rapports entre les deux acteurs ou les deux sociétés qui font l'objet de l'étude. Ceci sera d'autant plus facile que – comme nous l'avons postulé plus haut – il faudra tenir compte de l'évolution historique des rapports entre les deux sociétés avant la mise en pratique de ce qu'on appelle la coopération (par exemple, y avait-il des rapports coloniaux ou non entre les deux

sociétés? Quelles étaient les déterminants économiques de ces rapports, et de quelle façon la décolonisation formelle a-t-elle changée ces rapports, etc.?).

Il nous paraît indispensable d'analyser parallèlement l'évolution intérieure des structures socio-économiques des sociétés étudiées, la structure et la mise en pratique de la totalité de leurs échanges (voir liste provisoire des indicateurs) ainsi que la mise en pratique de la coopération proprement dite. Avec ces résultats nous pourrons déterminer si ce que l'on appelle la coopération sert à établir ou à affermir un état de dépendance ou si elle sert le développement autonome de la société coopérée. Par des enquêtes pilotes, on pourrait en plus éclairer certains points de détail qui ne sont qu'indirectement liés à la coopération (par exemple, l'évolution de certaines personnes qui sont particulièrement touchées par la coopération (par exemple, domaine de l'enseignement) dans le système social. C'est l'analyse parallèle de la mise en pratique de la coopération comparée à l'évolution objective des systèmes socio-économiques qui finalement permettra de développer des stratégies de développement qui, elles, seraient vraiment au service d'une nation coopérée.

VI - REMARQUE FINALE

Il est vrai que la démarche esquissée dans les deux paragraphes précédents de cet article a une allure nettement positiviste et même technocratique. Cependant, il nous paraît peu utile de rejeter d'emblée et *a priori* toute méthodologie uniquement parce qu'elle est le produit d'une approche positiviste. De même il serait trop facile d'accuser toute forme de coopération de néo-colonialisme avant même d'en avoir analysé les mécanismes, les modalités et les buts, même s'il est plus que vraisemblable que dans un système donné les sciences elles-mêmes aussi bien que leur application soient imbues de la normativité et de la finalité du système lui-même [44] qui est celui des pays dominants c'est-à-dire le système capitaliste mondial tout court.

Si nous refusons une telle condamnation aprioriste, c'est essentiellement pour des motifs politiques qui visent justement l'émancipation des pays dépendants autant que la lutte émancipatrice des classes opprimées à l'intérieur des sociétés: ce n'est qu'à travers une connaissance précise des mécanismes actuels de la dépendance (et donc aussi de la majorité des formes de coopération pratiquées jusqu'ici) que (a) les éléments reproducteurs de dépendance et d'exploitation inhérents à la coopération peuvent être mises à jour et que (b) les masses qui subissent une forme ou une autre de domination peuvent prendre conscience de leur situation objective et développer des articulations politiques qui leur permettront de s'affranchir et d'organiser les relations internationales de façon moins discriminatoire et donc moins conflictuelle.

---

44. Pour une discussion détaillée de la dialectique entre l'évolution d'un système socio-économique donné et le caractère normatif et reproductif des sciences sociales, voir RUF, « Zur systemstabilisierenden Funktion von Sozialisations – und Entwicklungs » – theorien », Congrès de l'Association allemande de science politique, section psychologique politique, Hambourg, octobre 1973, 44p. (dactylographié). Cette problématique est, sous un angle davantage philosophique, au centre de l'analyse de Jürgen HABERMAS, *Technik und Wissenschaft als « Ideologie »*, Frankfurt, Suhrkamp, (5e édition, 1971), traduction française chez Gallimard, Paris 1973. En ce qui concerne le rôle des sciences sociales dans la reproduction de la dépendance des pays du Tiers-Monde envers les pays capitalistes voir Norbert LECHNER, *Sozialwissenschaftliches Krisenmanagement in Lateinamerika*, dans DANCKWERTS, PFUTZE, LECHNER , STIEBITZ, *Die Sozialwissenschaften in der Strategie der Entwicklungspolitik*, Frankfurt, Suhrkamp, 1970.